

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin](#)[Registre de copies de lettres envoyées](#)[CNAM FG 15 \(19\)](#)[Item](#)[Jean-Baptiste André Godin à Julius Boesser, 22 novembre 1878](#)

Jean-Baptiste André Godin à Julius Boesser, 22 novembre 1878

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

3 Fichier(s)

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)
DroitsFamillistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)
Date de rédaction[22 novembre 1878](#)
Lieu de rédactionGuise (Aisne) - Famillistère
Destinataire[Boesser, Julius \(1842-1913\)](#)
Lieu de destination27, Landsbergstrasse, Cologne (Allemagne)
Scripteur / Scriptrice[Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Description

RésuméSur le projet de grille de Julius Boesser. Godin l'avertit qu'il va fabriquer une grille pour en faire l'expérience sous une chaudière de machine à vapeur. Godin fait à Boesser des réflexions sur la valeur du brevet d'invention qu'il voudrait déposer en France ; il compare la grille à une autre fabriquée en Allemagne.
SupportSur le folio 387v sont copiées la fin de la lettre de Godin à Julius Boesser du 22 novembre 1878 et, sur le papier du registre orienté dans le sens du format paysage, la lettre de Godin à monsieur Lécalle du 22 novembre 1878.

Mots-clés

[Brevets d'invention](#), [Fonderies et manufactures "Godin"](#)

Lieux cités

- [Allemagne](#)
- [France](#)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (19)

Collation3 p. (385r, 386r, 387v)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 21/11/2023 Dernière modification le 06/02/2024

Guise le 22 Novembre 1878

Monsieur Julius Rosser,

J'ai eu rien compromis concernant la demande de brevet d'invention à faire pour votre grille, parce qu'avant de faire le dépôt j'en voulais, comme je vous l'avais écrit, faire des expériences sur cette grille afin d'être assuré de la valeur de vos espérances à ce sujet. Les modèles sont faits et je pourrais, la semaine prochaine, placer une grille sous une des chaudières de mes machines à vapeur.

J'ai donné 14 millimètres d'écartement aux barreaux, bien convaincu que cela est nécessaire pour faciliter l'aération sous la grille et le dégagement de la cendre. Je ne mets le double d'écartement entre les barreaux qu'il y en a entre les triangles tandis que nous proposons de mettre des barreaux égaux partout.

Maintenant, une autre observation: Je crains bien que votre brevet en France, n'ait pas toute la valeur que vous en espérez; car l'invention ne repose pas sur le

principe de parties entrecroisées faisant saillie sur les barreaux, puisqu'un autre inventeur, en Allemagne, fait fabriquer la grille polygonale. Je n'ai pas encore fait les recherches nécessaires pour savoir si cette grille polygonale est connue en France, mais quelle qu'elle soit ou non, elle fait partie du domaine public, tout le monde a le droit de la fabriquer.

Je vous bien admettre que remplaçant le polygone par le triangle équilatéral, vous apportez une amélioration sur le polygone, mais pensez-vous que les consommateurs sauront faire la différence entre un losange bien établi et un triangle ? Or, dans l'état actuel, quand je serais en possession d'un brevet pour le triangle équilatéral, immédiatement mes compagnies de chemins de fer et les industriels voudraient se soustraire au monopole en faisant fabriquer des grilles très rapprochées du triangle, et je ne vois pas qu'il sera possible de faire obstacle à cette contrefaçon. Examinez ces réflexions, car elles me paraissent d'une grande importance.

Est-il bien sûr qu'en Allemagne

l'inventeur de la grille polygonale
n'ait pas dit, dans son brevet, qu'il
pourrait remplacer le polygone par
toute autre ~~est~~ figure. En ce cas,
un brevet, en France, serait sans
valeur.

Agrez je vous prie, Monsieur,
l'assurance de mon entière considéra-
tion.

[Signature]

Guise 22 9 48

Monsieur Lécalle,

Je vous remercie de
l'offre que vous avez
bien voulu me faire;
mais les matières que
"Le Devoir" a à traiter
en ce moment ne me
permettent pas de vous
noter offre ci joint.
Bonne nuit, agréer, Monsieur,
mes civilités parfaites.

[Signature]